

OPAH Sud Territoire : jusqu'en juin 2024

Depuis juin 2019, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Sud Territoire accompagne les propriétaires occupants et bailleurs éligibles dans la rénovation de leur logement. Un dispositif qui bénéficie notamment aux ménages les plus modestes et qui est à nouveau prolongé jusqu'en juin 2024 pour une 5^{ème} et dernière année.

Mi-2023, après 4 années de fonctionnement, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) du Sud Territoire a permis de rénover près de 150 logements avec notamment une participation de la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) à hauteur de plus de 200 000 €, en sus des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et du Département.

Considérant le besoin et l'intérêt de cette démarche qui participe directement à la transition énergétique du territoire et accompagne les ménages notamment les plus modestes, les partenaires de l'OPAH - sur proposition des élus locaux - ont validé la prolongation du dispositif jusqu'en juin 2024.

Cette prolongation permet également d'amender le dispositif en créant une aide à destination des copropriétés, en mettant à jour le dispositif en fonction des évolutions nationales et en intégrant les enseignements des 4 premières années.

OPAH SUD TERRITOIRE

Pour les propriétaires
occupants et bailleurs
(sous conditions)

PROLONGATION JUSQU'EN JUIN 2024

URBAM CONSEIL = Guichet
unique pour un
accompagnement :

- sans engagement
- gratuit
- neutre

Quel que soit votre projet,
n'hésitez pas à prendre
contact avec l'opérateur URBAM



Conseil, missionné par la CCST, en la personne de Catherine SIMON (06 70 16 15 04 – territoiredebelfort@urbam.fr) : elle propose un conseil gratuit, neutre et sans engagement et accompagne les porteurs de projet dans le montage de leur dossier (jusqu'au versement des aides) et dans la recherche de financements (prêts à taux 0, avances de subventions...).

CONTACT

Maryse CHAVANNE, Directrice générale des services de la CCST
03 84 56 26 07 – maryse.chenut@cc-sud-territoire.com

www.cc-sud-territoire.fr